



INSTITUTION



Un budget supplémentaire au service des Périgourdins

Les élus du Conseil départemental se sont réunis pendant deux jours en séance plénière pour une session consacrée au vote de la décision modificative n°1 du budget. Celle-ci s'élève à près de 12 millions d'euros consacrés à améliorer le quotidien des Périgourdins.

Publié le 24 juin 2025

Les 23 et 24 juin, les conseillers départementaux se sont réunis en séance plénière pour examiner et voter la décision modificative n°1 du budget. D'un montant d'un peu moins de 12M€ cette décision modificative a été votée à la majorité dans un contexte difficile qui permet toutefois à la collectivité de maintenir ses objectifs de moderniser la Dordogne et de servir les intérêts des Périgourdins.

Sans renoncer à ses compétences facultatives comme le lui demande l'Etat, le Département maintient le cap et poursuit son soutien au tissu associatif et aux tiers.

Les élus ont, par exemple, choisi de mobiliser des crédits supplémentaires sur les routes (1M€), le bâti (500.000 €), les milieux naturels (500.000€), les aides aux communes et aux intercommunalités (3M€), l'habitat (2M€), le soutien à l'économie (250.000 €), le soutien à l'agriculture (200.000€), la transition énergétique (500.000€), le recrutement d'assistants familiaux (500.000€), les prestations sociales (280.000 €) ou encore la coopération internationale (200.000 €).

Au cours de cette session, cinq motions ont été votées à la majorité : une motion pour demander le maintien des guichets dans les gares SNCF, une motion pour réclamer le maintien des aides financières à l'agrobiologie, une motion pour mieux réguler le développement des projets photovoltaïques, une motion pour soutenir le comité nationale olympique et sportif français dont le financement est mis à mal par l'Etat et une dernière motion pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine et la protection du droit international.

La session s'est achevée par présentation du rapport d'activité des services de l'Etat par madame la préfète, Marie Aubert, suivie d'une séance de questions/réponses au cours de laquelle les élus ont interpellé la représentante de l'Etat sur plusieurs sujets tels que la santé mentale, la désertification médicale, les coupes rases, l'influenza aviaire, l'éthique dans le sport, la situation économique des entreprises du département, la suppression du pass culture ou encore les

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/un-budget-supplementaire-au-service-des-perigourdins-22334147?>

atermoiements sur le dispositif MaprimRenov.